

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00002 Numéro SIREN : 892 493 644 Nom ou dénomination : A TOUT WAX
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2024 sous le numéro de dépôt 11926

20/11/20

31/12/21

X

Désignation de la société :

Adresse du siège social :

A TOUT WAX
8 Rue des Gardinoux

93300 AUBERVILLIERS

SIRET 8 9 2 4 9 3 6 4 4 0 0 0 1 7

Mel : hgc.france@orange.fr

Adresse du principal établissement :

Ancienne adresse en cas de changement :

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à C du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

Activités exercées Commerce de détail de textiles, d'habil

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal

Déficit

13 179

Bénéfice imposable à 15 %

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19 %

PV exonérées (art. 238
quinquies)

Autres PV imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0 %

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle art. 44 *sexies*

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies-0 A*

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies*

Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies*

Zone de restructuration de la défense art. 44 *terdecies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies*

Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 *octies A*

Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*

Société d'investissement
immobilier cotée

Bénéfice ou déficit exonéré
(indiquer : oui - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du
taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 *quater B* du CGI (cocher la case)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom - Adresse

X

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom - Adresse

X

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON

Si oui, indication du logiciel utilisé

ISACOMPTA CONNECT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

FAIMANUEL SEROT 28 QUAI ALFORTVILLE 94140 ALFORTVILLE

Tél : 0149779167

Tél :

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :

Date 27/03/23 Lieu AUBERVILLIERS

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné

Qualité et nom du signataire

Signature

Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		A TOUT WAX										Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		8 Rue des Gardinoux 93300 AUBERVILLIERS													
SIRET		8 9 2 4 9 3 6 4 4 0 0 0 1 7													
Durée de l'exercice en nombre de mois *		14										Durée de l'exercice précédent *			
												Exercice N clos le			
												3 1 1 2 2 0 2 1			
												Brut			
												Amortissements-Provisions			
												Net			
												1			
												2			
												3			
ACTIF															
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010		012									
		{	Autres *	014		016									
	Immobilisations corporelles *			028	1 000	030	168	832							
	Immobilisations financières * (1)			040	4 821	042		4 821							
	Total I (5)			044	5 821	048	168	5 653							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052									
		Marchandises *		060	1 150	062		1 150							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	1 152	070		1 152							
			Autres* (3)	072	12 671	074		12 671							
	Valeurs mobilières de placement		080	15	082		15								
	Disponibilités		084		086										
	Charges constatées d'avance *		092	1 146	094		1 146								
Total II		096	16 134	098		16 134									
Total général (I + II)				110	21 954	112	168	21 787							
PASSIF															
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	1 000											
	Ecart de réévaluation		124												
	Réserve légale		126												
	Réserves réglementées *		130												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132												
	Report à nouveau		134												
	Résultat de l'exercice		136	-13 179											
	Subventions d'investissement		137												
	Provisions réglementées		140												
Total I		142	-12 179												
Provisions pour risques et charges				Total II	154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	183											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164												
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	9 907											
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)		172	23 875											
	Produits constatés d'avance		174												
Total III		176	33 965												
Total général (I + II + III)				180	21 787										
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195										
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182										
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-SOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A/bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A TOUT WAX

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

Exercice clos le 31/12/2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	8 128	210	64 904
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons intracommunautaires {	215		214	
		services *		217	30	218	30
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	105
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	65 039
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	28 140
	Variation de stocks (marchandises)*					236	-1 150
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes* (dont crédit-bail : - mobilier () - immobilier ())					242	29 786
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)			243		244	1 915
	Remunerations du personnel*					250	19 037
	Charges sociales (cf renvoi 380)					252	294
	Dotations aux amortissements*					254	168
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	29
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)					264	78 218

1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)	280			Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347				300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art 39 quinquies)	348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	

2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)

B- RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	13 179
---------------------------	--	--	-----	--	-----	--------

Kontegrations	Remunerations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des optés et d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Resultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			

Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TE (44 octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEF (44 sexies A)	989	
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quinquies)	138	
	Basins d'emploi à redynamiser (44 quaterdecies)	991		Investissements outre-mer	344	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345				
	BLD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346			350
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655			
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643			
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)		645			
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647			
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)		648			
	Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)		641			
	Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)		990			
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)		649			

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352		354	13 179
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
Déficits antérieurs reportables *	dont imputés sur le résultat :			360	

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370		372	13 179
-----------------	----------------	-----	--	-----	--------

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise		A TOUT WAX		Néant ☐ *				
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISE										
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	1 000	474		476	1 000	
Immobilisations financières		480		482	4 821	484		486	4 821	
TOTAL		490		492	5 821	494		496	5 821	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562	168	564		566	168	
TOTAL		570		572	168	574		576	168	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées vires de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5				
		6	7	8	9	10				
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A TOUT WAX

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst techniques mat et outillage	730		735	
Inst générales agence-ments amen div	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE D'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-11-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	13 179
Total des déficits restant à reporter		870	13 179

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - N01-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert

5

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2023

Designation de l'entreprise A TOUT WAX										Néant ☐ *	
Exercice ouvert le 20/11/2020				et clos le 31/12/2021				Durée en nombre de mois		14	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :								376		1	
Dont apprentis								657			
Dont handicapés								651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE											
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés								118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105			
TOTAL 1								106			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143			
Subventions d'exploitation reçues								113			
Variation positive des stocks								111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153			
TOTAL 2								144			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats								121			
Variation négative des stocks								145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								310			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150			
TOTAL 3								152			
IV - Valeur ajoutée produite											
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)								137			
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DIF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DIF								117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD											
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.											
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre								020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022				Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026			
Période de référence				024				016			
Date de cessation											

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-SD-SD, au § "Déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salaires"

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2023



Formulaire obligatoire (art. 58 de l'ann. III au C.G.)

Ch

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2021

SIREN

8 9 2 4 9 3 6 4 4

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

A TOUT WAX

ADRESSE (voie)

8 Rue des Gardinoux

CODE POSTAL

93300

VILLE

AUBERVILLIERS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BINICI Prenom(s) Unit
Nom marital % de détention 100,0000 Nb de parts ou actions 100,00
Naissance Date 08/12/1989 N° Département 93 Commune AUBERVILLIERS Pays France
Adresse N° 1 Voie Avenue de la Villageoise
Code Postal 93140 Commune BONDY Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prenom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance Date N° Département Commune Pays
Adresse N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.)



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2021

SIREN

8 9 2 4 9 3 6 4 4

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

A TOUT WAX

ADRESSE (voie)

8 Rue des Gardinoux

CODE POSTAL

93300

VILLE

AUBERVILLIERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

A tout wax

24/12/2017

*société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 000 €
Siège social: 8 rue des Gardinoux
93 300 Aubervilliers
Rcs de Bobigny n° 892 493 644*

Procès verbal des décisions du président, actionnaire unique, du vingt-huit juin deux mil vingt-trois.

L'an deux mil vingt-trois, et le vingt-huit juin, à trois heures et demie, l'actionnaire unique, en la personne de Monsieur Binici Umit, président de la société par actions simplifiée, à tout wax, décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le trente et un décembre deux mil vingt-deux.

Le déficit de l'exercice clos le trente et un décembre deux mil vingt-deux s'élève à 13 075 €. Ce lui ci est affecté au compte de report à nouveau, pour un montant de 13 075 € élevant ce lui ci à montant de 26 254 €.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal, qui a été signé par le président.

Monsieur Binici Umit

